

MAZARS

Fondation Notre-Dame

Rapport d'examen limité du commissaire aux
comptes relatif aux comptes annuels de la
Fondation abritée Falret

Exercice clos le 31 décembre 2017

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° SIREN : 393 739 594

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes relatif aux comptes annuels de la Fondation abritée Falret

Exercice clos le 31 décembre 2017

FONDATION
NOTRE-DAME

*Rapport d'examen
limité relatif aux
comptes annuels de la
Fondation abritée
Falret*

*Exercice clos le 31
décembre 2017*

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes relatifs aux comptes annuels de la Fondation abritée Falret

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de la l'établissement des comptes prévus par la convention de la création de la Fondation abritée Falret, nous avons effectué un examen limité des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de la direction de la Fondation Notre Dame. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

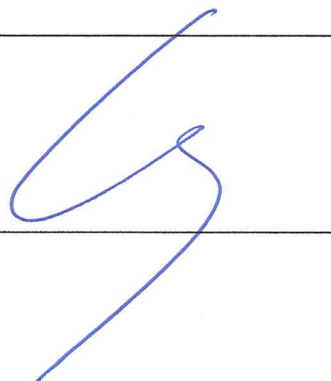
Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée Falret au 31 décembre 2017 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Paris La Défense, le 25 mai 2018

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S

JEROME EUSTACHE





approuvée par le Conseil d'Administration de la FND du 15 mars 2013
Convention de création en date du 02 mai 2013

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2017

La Fondation Falret a pour objet :

- la promotion et le développement d'actions diversifiées dans la cité, au profit des personnes de tout âge exclues et/ou souffrant de troubles psychiques. Ces actions pourront concerner tous les aspects de leur vie : logement, santé, réinsertion, emploi, culture loisirs etc.
- le développement d'une communication grand public pour faire connaître ce problème majeur de santé publique et développer des actions visant à le faire reconnaître et prendre en compte sur tout le territoire et dans toutes les institutions susceptibles de leur venir en aide, luttant ainsi contre leur stigmatisation.
- le développement d'une recherche action sur les effets sociaux des maladies psychiques, afin de mieux informer et former les professionnels de l'accompagnement, tout autant que les proches et les personnes appelées à côtoyer les personnes en souffrance psychique dans leur parcours de vie dans la cité
- de façon générale, toute action permettant de favoriser les trois axes ci-dessus.

Parce qu'elle se fonde sur l'idée que la personne doit et dispose de la capacité à être actrice de son propre projet de vie, toutes les actions et projets menés et financés par la Fondation FALRET associeront étroitement les personnes elles-mêmes, leur rendant ainsi tant leur dignité que leur place citoyenne.

FONDATION FALRET

BILAN 2017(en €)

ACTIF	2017			2016	PASSIF	2017		2016
	Valeur Brute	Amor.& Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette		Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat
					Fonds associatif	-	-	-
					Dotation pérenne non consommable	-	-	-
					Dotation statutaire	-	-	-
					Dotations complémentaires	-	-	-
					Apports des fondations abritées	-	-	-
					Dotation initiale	-	-	-
					Dotations complémentaires	-	-	-
					Dotations consommables	-	-	-
Comptes de Liaison	-	-	-	518	Comptes de liaison	25 521	25 521	-
Total Actif immobilisé	3 000	3 000	-	-	Réserves affectées		-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	3 000	3 000	-	-	Report à nouveau	28 678	11 921	161 473
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	3 000	3 000	-	-	Résultat de l'exercice	-	16 757	-149 552
- Terrains	-	-	-	-	Fonds dédiés	92 868	92 868	-
- Constructions	-	-	-	-	- Fonds dédiés aux fondations abritées	-	-	-
- Immobilisations en cours	-	-	-	-	- Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées	92 868	92 868	-
Immobilisations financières	-	-	-	-	- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement	-	-	-
- Obligations	-	-	-	-	Dettes & Assimilées	129 043	129 043	144 235
- Obligations, intérêts courus à recevoir	-	-	-	-	- Emprunts financiers divers	-	-	-
- Actions	-	-	-	-	- Dettes financières diverses	-	-	-
- Autres (FCP, etc.)	-	-	-	-	- Fournisseurs et comptes rattachés	99 543	99 543	132 735
Créances et Comptes rattachés	3 280	-	3 280	9 010	- Dettes fiscales et sociales	-	-	-
- Donateurs et Organismes	3 280	-	3 280	9 010	- Projets bénéficiaires restant à solder	29 500	29 500	11 500
- Autres créances	-	-	-	-	- Autres dettes	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	Produits constatés d'avance	-	-	-
- Fonds obligataires y compris coupons courus	-	-	-	-				
- Autres valeurs mobilières de placement	-	-	-	-				
Disponibilités	272 830	-	272 830	146 627				
- Banques : comptes sur livret et comptes courants	272 830	-	272 830	146 627				
Charges constatées d'avance	-	-	-	-				
Total actif circulant	276 110	-	276 110	155 637				
TOTAL ACTIF	279 110	3 000	276 110	156 155	TOTAL PASSIF	276 110	276 110	156 155

	Total 2018	2019 et suivantes	Total
Engagements donnés	-	-	-
Engagements reçus	31 000	-	31 000
<i>dont legs et donations affectés</i>	-	-	-

FONDATION FALRET

Compte de résultat 2017

	2017	2016	variation 2017-2016
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	107 407	106 055	1,27%
Dons manuels affectés	264 000	210 100	25,65%
Total des collectes	371 407	316 155	17,5%
Legs & donations			
Subventions d'exploitation			
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes			
Loyers et récupérations des charges			
Participation charges communes			
Quote-part s/ résultat de dotation consommable			
Total des produits d'exploitation	371 407	316 155	17%
Missions sociales			
Projets engagés	55 500	70 000	-20,71%
Charges externes	107 108	253 775	-57,8%
<i>dont charges externes missions sociales</i>	<i>91 765</i>	<i>238 946</i>	<i>-61,6%</i>
Charges de personnel	86 270	130 700	-34,0%
<i>dont personnel affecté en missions sociales</i>	<i>77 767</i>	<i>120 700</i>	<i>-35,57%</i>
<i>dont personnel affecté en appel public à la générosité</i>	<i>8 503</i>	<i>10 000</i>	<i>-14,97%</i>
Charges communes aux fondations abritées	13 428	12 322	9,0%
Dotation aux amortissements et provisions			
Autres charges- Impôts			
Total des Charges d'exploitation	262 306	466 797	-43,8%
Résultat d'exploitation	109 101 €	-150 642 €	-172%
Produits financiers	524	1 090	-51,9%
Charges Financières			
Résultat financier	524 €	1 090 €	-52%
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel	0 €	0 €	
Report des fonds dédiés année N-1			
Variation des fonds dédiés spécifiques (création, renfort ou utilisation)	92 868		
Engagements à réaliser sur ressources sur année N			
Report des fonds dédiés spécifiques année N+1	92 868		
Total des Produits	371 931 €	317 245 €	17%
Total des Charges	355 174 €	466 797 €	-24%
Résultat de l'exercice	16 757 €	-149 552 €	-111%

Fondation FALRET
Compte d'emploi des Ressources 2017

	(1)	(3)		(2)	(4)
EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		11 921
1- MISSIONS SOCIALES	225 032	225 032	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	371 931	371 931
<i>1-1 Réalisées en France</i>	<i>225 032</i>	<i>225 032</i>	<i>1-1 Dons et legs collectés</i>	<i>371 407</i>	<i>371 407</i>
- Actions réalisées directement	91 765	91 765	- Dons manuels non affectés	107 407	107 407
- Versements à d'autres organismes agissant en France	55 500	55 500	- Dons manuels affectés	264 000	264 000
. Accompagnement des projets	77 767	77 767	- Legs et autres libéralités non affectés		
<i>1-2 Réalisées à l'étranger</i>			- Legs et autres libéralités affectés		
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes			<i>1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</i>	<i>524</i>	<i>524</i>
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	23 846	23 846	Produits accessoires aux frais d'appel public à la générosité		
<i>2-1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<i>23 846</i>	<i>23 846</i>	Produits financiers	524	524
<i>Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées</i>	<i>6,41%</i>				
<i>2-2 Frais de recherche des autres fonds privés</i>			2- AUTRES FONDS PRIVÉS	0	
<i>2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	0	
<i>2-4 Frais d'information et de communication</i>			4- AUTRES PRODUITS	0	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	13 428	13 428	Produits financiers		
Frais de gestion	13 428	13 428	Loyers		
Charges financières		262 306 €			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	262 306 €		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	371 931 €	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS			II- REPRISES AUX PROVISIONS		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	92 868		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		-92 868
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	16 757		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
TOTAL GENERAL	371 931 €		TOTAL GENERAL	371 931 €	279 063 €
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		262 306	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		262 306
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		28 678 €
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	0		Bénévolat	0	
Frais de recherche de fonds	0		Prestations en nature	0	
Frais de fonctionnement et autres charges	0		Dons en nature	0	
TOTAL	0		TOTAL	0	



ANNEXES AUX COMPTES 2017 DE LA FONDATION FALRET

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2017	2
NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	2
NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
3.1 Cadre légal de référence.....	2
3.2 Principes comptables appliqués.....	3
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations.....	4
3.2.2 Fonds dédiés	4
3.2.3 Traitement des legs et donations.....	5
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées.....	5
3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles.....	5
3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)	5
NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN	6
4.1. Notes sur l'Actif.....	6
4.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles.....	6
4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	6
4.1.3 Créances.....	7
4.2. Notes sur le passif	7
4.2.1 Report à nouveau	7
4.2.2 Dettes.....	8
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS	8
5.1 Locaux.....	8
5.2 Effectifs.....	8
5.3 Contribution des bénévoles	9
5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes.	9
5.5 Charges administratives communes.....	9
5.6 Engagements hors bilan	9
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS	10



NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2017

- Créée en mai 2013, la Fondation Falret a pour objet :
 - la promotion et le développement d'actions diversifiées dans la cité, au profit des personnes de tout âge exclues et/ou souffrant de troubles psychiques. Ces actions pourront concerner tous les aspects de leur vie : logement, santé, réinsertion, emploi, culture loisirs etc.
 - le développement d'une communication grand public pour faire connaître ce problème majeur de santé publique et développer des actions visant à le faire reconnaître et prendre en compte sur tout le territoire et dans toutes les institutions susceptibles de leur venir en aide, luttant ainsi contre leur stigmatisation.
 - le développement d'une recherche action sur les effets sociaux des maladies psychiques, afin de mieux informer et former les professionnels de l'accompagnement, tout autant que les proches et les personnes appelées à côtoyer les personnes en souffrance psychique dans leur parcours de vie dans la cité
- La Fondation Falret a enregistré 371 K€ de dons en 2017 contre 316 K€ en 2016, soit une hausse de 17,5% de ses ressources. Plus de 70 % de sa collecte est affectée à des programmes d'actions spécifiques décidés par le Comité exécutif.
- Si la Fondation n'a pas renouvelée en 2017 son grand projet de 2016 d'un village Santé mentale sur le parvis de la Défense, elle a doté un prix scientifique de recherche, attribué un prix vidéo sur la santé mentale et favorisé le développement d'un centre de ressources, poursuivant ainsi son programme de lutte contre la stigmatisation des personnes malades et favorisant une prise en charge appropriée de ceux qui en ont besoin.



NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes de la Fondation Falret sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.



NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation Falret est une fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation Falret correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.

3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2017 sont établis et présentés conformément aux règlements :



- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

3.2 Principes comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, ces fondations abritées, bénéficient de l'affectation de biens, droits ou ressources.

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 611 (sous-traitance : mise sous plis-routage), 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).

La Fondation Falret comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.



Elle enregistre de plus :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur « Charges Communes » de la Fondation abritante selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan, compte de résultat et compte Emploi-Ressources (pour celles faisant appel public à la générosité). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été adoptée pour une meilleure lisibilité des comptes.

3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

3.2.2 Fonds dédiés

Le traitement comptable des fonds dédiés fait l'objet d'une présentation spécifique :

- **dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :**

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

Il peut exister des fonds dédiés, appelés « fonds dédiés spécifiques » lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation précise de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice, ce qui est le cas de la Fondation Falret. Les variations de ces fonds dédiés spécifiques sont indiquées sur une ligne spécifique du compte de résultat de la Fondation abritée.

- **dans la présentation des comptes de la Fondation Notre Dame :**

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie



d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (Fondation Notre Dame).

L'utilisation ultérieure des ressources de la Fondation Falret sera inscrite dans un compte spécifique, au niveau de la fondation abritante (Fondation Notre Dame), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat.

3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2017, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.

3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels 1 an
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique 3 ans

3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)

Les organismes faisant appel public à la générosité ont l'obligation de présenter en annexe de leurs comptes annuels le tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources) issu du règlement CRC 2008-12 au 31 décembre 2017. Les rubriques concernant les fonds dédiés de la fondation abritée font l'objet des adaptations mentionnées au paragraphe 3.2.2 dans la partie « présentation des comptes de la Fondation abritée » de ces annexes-ci.





NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1. Notes sur l'Actif

4.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles

Immobilisations brutes

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions, apports, création, virements	Cessions	Valeur brute fin d'exercice
Logo	3 000			3 000
Total immobilisations incorporelles	3 000 €	- €		3 000 €

Amortissements

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Logo	3 000			3 000
Total immobilisations incorporelles	3 000 €	- €		3 000 €

Valeur nette des immobilisations

La valeur nette comptable est nulle.

4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités

La Fondation Falret ne dispose pas d'immobilisations financières étant une fondation sans dotation.

Détail des disponibilités

	31/12/2017	31/12/2016
compte sur livret et compte courant	272 830 €	146 627 €

Les fonds collectés disponibles étant appelés à être utilisés à brèves échéances, les fonds sont systématiquement placés en compte sur livrets. 34 % des disponibilités concernent des fonds dédiés à des actions spécifiques et 11 % à des projets restant à verser.



4.1.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fondation FALRET	2017	2016
Dons perçus en janvier n+1 au titre de l'année n	3 280	7 510
Balance de fichiers		1 500
Total créances donateurs et organismes	3 280 €	9 010 €
Produits à recevoir		0
Total Autres créances		0 €
Total Créances et comptes rattachés	3 280 €	9 010 €

4.2. Notes sur le passif

4.2.1 Fonds dédiés spécifiques et report à nouveau

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, dans les plaquettes des comptes éditées spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

Report à nouveau

Report à nouveau au 01.01.2017	11 921
Résultat 2017	16 757
Report à nouveau au 31.12.2017	28 678 €

La Fondation Falret dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (reprenant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.



Fonds dédiés spécifiques

Deux fonds dédiés spécifiques « clés d'action en santé mentale » et « cap santé mentale » ont été créés au 31/12/2017 pour suivre spécifiquement l'utilisation des fonds affectés à ces projets.

Fonds « Clés d'action en santé mentale »	27 728 €
Fonds « Cap santé mentale »	65 140 €
Total des Fonds dédiés spécifiques au 31/12/2017	92 868 €

4.2.2 Dettes

	2017	2016
Comptes fournisseurs	99 543	132 735
<i>Sous-total comptes fournisseurs</i>	<i>99 543 €</i>	<i>132 735 €</i>
Comptes fournisseurs factures non parvenues		
<i>Sous-total factures non parvenues</i>		
Total fournisseurs et comptes rattachés	99 543 €	132 735 €
Soutiens de projets engagés à verser	29 500	11 500
Total projets engagés à verser	29 500 €	11 500 €
Total dettes et comptes rattachés	129 043 €	144 235 €



NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

La Fondation Falret est domiciliée 49, rue Rouelle, Paris 15^e.

5.2 Effectifs



La Fondation Falret peut s'appuyer sur 4 salariés en 2017 qui répartissent leur temps entre appel public à la générosité et les missions sociales.

Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
2016	5	1,84			5	1,84
2017	4	1,05			4	1,05

5.3 Contribution des bénévoles

La Fondation Falret dispose d'un Comité exécutif bénévole composé :

- pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- pour partie de personnes qualifiées.

L'investissement des membres du Comité exécutif n'a pas été mesuré en 2017.

La Fondation est également assistée d'un Comité scientifique.

5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes.

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 60 910 € dont 27 K€ au titre du contrôle légal et 34 K€ au titre des autres services (rapports et attestations pour le compte de fondations abritées). Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

5.5 Charges administratives communes

Les charges administratives (774 769 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du Programme Entraide & Education de la Fondation Notre Dame. Elles s'élèvent en 2017 pour la Fondation Falret à 13 428 €.

5.6 Engagements hors bilan

	Convention d'entreprise et fondation / Don	Total
Pour 2018	31 000 €	31 000 €





NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

	Projets engagés	
	Nbre	Montant
Projets soutenus par décision du Comité exécutif	7	55 500 €
Projets en propre		91 765 €
Accompagnement et suivi des projets		77 067 €
Total des missions sociales Fondation Falret	7	224 332

La Fondation Falret ayant notamment pour objet la lutte contre la stigmatisation des personnes en situation de handicap mental, elle met en œuvre une communication auprès du grand public. Les projets menés en propre sont les programmes « Clés d'action en santé mentale » et « Cap Santé ». Par ailleurs, l'accompagnement et le suivi des projets sont assurés 3 personnes.

